

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 755

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BÉZIERS

Ventes et cessions

979 773 470 RCS Béziers.

PONOS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2696000.00 EUR.

Adresse : 320, Rue Gerry Roufs, 34500 Béziers.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Société absorbante : PONOS Forme : SAS Adresse du siège : 320, Rue Gerry Roufs, 34500 Béziers Capital : 2 696 000 € Numéro unique d'identification : 979 773 470 Lieu d'immatriculation : RCS BEZIERS Société absorbée : LES SAGNES Forme : Société Civile Adresse du siège : 320, Rue Gerry Roufs 34500 BEZIERS Capital : 1000 € Numéro unique d'identification : 500 955 554 Lieu d'immatriculation : RCS BEZIERS Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 649 321,53 € Passif : 94 571,67 € Rapport d'échange des droits sociaux : Valeur de la part sociale de la Société LES SAGNES / valeur de l'action de la Société PONOS soit 5 547,00 € / 1,00 € = 5 547 actions de la Société PONOS pour 1 part sociale de la Société LES SAGNES. Emission de 5 547 * 100 = 554 700 actions nouvelles au sein de la Société Absorbante au profit de l'ancien associé de la Société Absorbée en compensation de la disparition de ses 100 anciennes parts sociales, ce qui aura pour effet de porter le nombre de titres composant le capital de la société absorbante à 3 250 700 actions, pour un capital de 3 250 700,00 €. Une attribution de 554 700 nouveaux titres émis au sein de la Société Absorbante suite à la disparition des 100 anciens titres de la Société Absorbée. S'agissant du rompu de 49,86 €, chacun des associés de la Société Absorbée acceptent qu'il soit inscrit au compte « Autres Réserves » au passif de la société absorbante, reconnaissant chacun pour ce qui le concerne être néanmoins intégralement rempli de ses droits au titre de l'opération de fusion. Le montant de ce rompu correspond à la différence entre la valeur des titres émis (554 700 €) et la valeur réelle de l'apport net réalisé par la société les SAGNES (554 749,86 €), soit 49,86 €. Montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 23/06/2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Dépôt au RCS de Béziers pour la société PONOS et LES SAGNES le 23/06/2026.